



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

No. 0010_Brio_18_2014-04-15

- Code d'identification unique du produit type: **EN 15283-2 – GF-W1**
- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: **Knauf Brio 18 mm**
- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:
Plaques de plâtre fibrées pour usage en bâtiments
- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
**Knauf Gips KG, Am Bahnhof 7, D-97346 Iphofen, Allemagne
Tel. +499323 31-0, Fax: +499323 31-277, e-mail: Zentrale@Knauf.de**
- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **Système 3**
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: **MPA Stuttgart (NB-no. 0672) a réalisé l'essai du reaction au feu selon le système 3 a délivré le rapport de classification no. 902 7843 000-1. La détermination du produit type sur la base d'essais de type et contrôle de la production en usine par le fabricant.**

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance au cisaillement - $\uparrow\downarrow$	NPD	EN 15283-2:2008+A1:2009-08
Réaction au feu - R2F	A2-s1,d0	EN 15283-2:2008+A1:2009-08
Coefficient de résistance au passage de la vapeur d'eau - μ	10/4 (EN ISO 10456)	EN 15283-2:2008+A1:2009-08
Conductivité thermique - λ	0,25 W/(m·K) (EN ISO 10456)	EN 15283-2:2008+A1:2009-08
Résistance à la flexion - F	pas	EN 15283-2:2008+A1:2009-08
Substances dangereuses - DS	NPD	EN 15283-2:2008+A1:2009-08
Isolation acoustique contre les bruits aériens - R	Voir la documentation du fabricant www.knauf.de	EN 15283-2:2008+A1:2009-08
Absorption acoustique - α		
Résistance aux chocs - $\rightarrow I$		

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: **Non concerné**

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour le fabricant et en son nom par:
ppa. Dr. Markus Biebl
(Directeur Recherche & Développement Knauf Group)

(signature)

Iphofen, 2014-04-15
(date et lieu de délivrance)